



Nauvelles, le 9 décembre 1911.
Le nommé Vermenouze, Frédéric
demeurant au "Vieux Haut" de Nauvelles
à Monsieur le Préfet du Cantal à
Saurillac.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre
bienveillance l'obtention d'un passe-
port pour me rendre, pour affaire
personnelle, à Madrid (Espagne)
où j'ai résidé, d'ailleurs, de 1894 à
1913.

Daignez agréer, Monsieur le Préfet,
avec mes remerciements anticipés l'ex-
pression de mes sentiments respectueux
Vermenouze Frédéric

Vu pour avis très favorable et pour
légalisation de la signature de Monsieur
Vermenouze Frédéric apposée ci-dessus.

Tout le Maire et le Conseil absent,
Le Conseiller délégué,



Escalairou

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

M^r Vermenouze, Frédéric
 profession de S. r.
 natif de Vicalvarod (Espagne)
 demeurant à Naucelles
 allant à Madrid sup (Espagne)
 âgé de 41 ans taille d'un mètre 70 cent^{es}
 cheveux gris front découvert
 sourcils châtain yeux mar. cl.
 nez rectiligne bouche mojeune
 barbe gris menton rasé
 visage oval teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Aucune

Fait à Aurillac le Dix Décembre
 mil ~~trois~~ ^{quatre} Vingot un
 Signature des témoins _____ Signature du porteur _____
à faire viser au consulat Vermenouze Frédéric
espagnol de Ceth

N^o 92 du Registre

L'ÉTAT DES PAYS DE LA LOI